



CLUB AERONAUTIQUE D'ANNEMASSE

AOÛT 2017

CLUB Aéronautique d'Annemasse

Route de Thonon Fr 6 74100 Annemasse
www.caa.asso.fr / Tél : 04.50.37.12.75 Fax : 04.50.37.10.26
LFLI Alt.: 1620ft
N 46°11'31" E 006°16'10"

760H25

Compteur de Juillet

LES AILES DU MOIS DE JUILLET 2017 :

<p><u>LACHE DAUPHIN :</u> <i>Bruno DOS REIS</i> <i>Robert GERBEX</i></p>	<p><u>LACHE MAJOR :</u> <i>Corentin MULKENS</i> <i>Jean-Sébastien BERNONVILLE</i></p>
<p><u>PPL :</u> <i>Lucas BEERNAERT</i> <i>Samuel NORMAN</i> <i>Evan STAUB</i> <i>Richard SOGNO</i></p>	<p><u>LACHE ARROW :</u> <i>François MONNIER</i></p>
<p><u>LACHE CAP 10 :</u> <i>Jean ROULLAND</i></p>	<p><u>LACHE ARCHER :</u> <i>David KALIGA</i></p>

Sécurité - Sécurité - Sécurité

1) Règles générales d'opérations

Comme notre règlement intérieur et nos consignes de sécurité, les **règles générales d'opérations** (RGOA) font partie des documents qui doivent vous avoir été remis et commentés par votre instructeur.

Si tel n'est pas le cas il importe de vous mettre à jour, d'en prendre connaissance et de les appliquer intégralement.

Ces règles ont été établies en fonction d'incidents, d'accidents et d'expériences malheureuses que l'on ne doit pas voir se reproduire.

Les expériences passées doivent permettre d'éviter leur renouvellement, d'améliorer la sécurité des vols souci permanent au même titre que le **système SGS** (Système Gestion Sécurité) mis en place récemment.

En cas de non-respect flagrant de ces règles et consignes entraînant un accident, il ne s'agira plus d'une erreur mais d'une faute et votre responsabilité sera engagée.

Nota : Revoir RGOA paragraphe A4 – Aérodrômes approuvés

2) Incidents récents

a) Feu à la mise en route

Actions immédiates :

- Faire tourner le moteur au démarreur
- Mettre plein gaz
- Couper la pompe électrique essence
- Mixture pauvre
- Fermer l'essence
- Couper les contacts
- Evacuer

Mais également il est prévu de saisir l'extincteur le plus proche et essayer d'arrêter le feu.

Les extincteurs sont disponibles dans les stations d'essence et dans chaque hangar.

Remarque : le feu à l'intérieur du capot n'est parfois pas décelé directement par le pilote mais par un témoin extérieur !

b) Rebonds à l'atterrissage

- Ne pas les enchaîner
- Remettre les gaz
- Surtout ne pas rendre la main

c) Pénétration intempestive dans les espaces contrôlés de Genève et dans la CTR

- 2 pénétrations en TMA
- 1 pénétration en CTR qui va faire l'objet d'une infraction.

Veiller à la préparation de vos vols y compris pour un vol local

d) Arrêt moteur

Appliquer la check-list

En particulier **vérifier magnétos et batterie coupées !**

- F-GSBF → Batterie ON → Batterie déchargée
- D-EPAZ → il n'y a pas de clef, interrupteur magnétos restés sur ON

3) Le point « R »

« R » est un point d'entrée dans le circuit.

En conséquence vu la concentration des avions à l'arrivée, ce secteur doit être évité lors de vos départs.

Mise en application des qualifications IR/PBN

A compter du 25 août 2017 les nouvelles dispositions concernant les **Performances Based Navigation (PBN)** et les procédures de qualification **IR/PBN** entrent en vigueur.

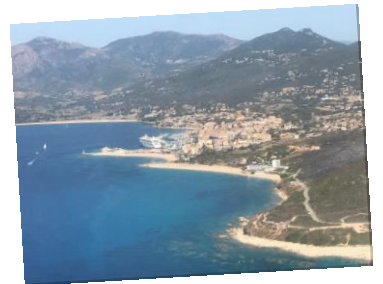
Pilotes IFR renseignez-vous sur les nouvelles procédures de prorogation et renouvellement IFR.

Sorties

✚ **La Corse** : continue tous les week-ends selon la météo

✚ **Sortie Altiports** : Dimanche 20 août

- Megève
- Courchevel
- Méribel
- Alpe d'Huez



Inscrivez-vous auprès du secrétariat !

Les Lâchés du Mois

Bruno DOS REIS



Robert GERBEX

